



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six le 27 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philipp DALHEIMER, Maire.

Date de convocation : 21 avril 2026

Présents – Monsieur DALHEIMER Philipp, Maire et Mesdames et Messieurs LAFOURCADE Charlotte, FAVRE Daniel, MURAZ Sophie, GAULTIER Erwan, ROSSIAUD Aurélie, MORIN Mickaël, PAHUD Laetitia, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs MOREAU Michel, LAZZARINI Christine, BILLY Philippe, MILLART Virginie, RASSAT Laurence, LONJON Stéphane, BOSCH Bertrand, RUCHE Gilles, LANOAZ Catherine, BURGNARD Sandra, DONZEL Cédric, PILLONEL Laurence, BOUTHORS Patrice, LEVA Hélène, HERAUD Stéphane, PIGNIER Florence, CAROBBIO Michel conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – HOGBE-NLEND Frédéric, GRANTCOLA Lorena

Procurations :

M. FAVRE Daniel a reçu procuration de M. HOGBE-NLEND Frédéric
Mme LAFOURCADE Charlotte a reçu procuration de Mme GRANTCOLA Lorena

Secrétaire de séance : Monsieur BILLY Philippe

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 27
Présents	: 25	Contre	: /
Votants	: 27	Abstention	: /

7.10.2. TARIFS COMMUNAUX 2026 - AJOUT DU DEPOT DE GARANTIE POUR LA HALLE COUVERTE

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que les tarifs des services communaux pour l'année 2026 ont été adoptés par délibération en date du 7 novembre 2025. Pour rappel, ces tarifs sont restés inchangés par rapport à ceux appliqués en 2025.

INDIQUE que, la nouvelle Halle couverte étant désormais achevée et mise à disposition, il convient de compléter la grille tarifaire 2026 par l'instauration d'un dépôt de garantie applicable à la mise à disposition de cet équipement.

Vu la délibération DEL_2025_101 du 7 novembre 2025 adoptant les tarifs communaux pour l'année 2026,

Considérant la mise en service de la nouvelle Halle couverte,

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter un tarif correspondant au dépôt de garantie applicable à la mise à disposition de la Halle couverte,

Considérant que les associations communales bénéficient de la mise à disposition des salles pour l'organisation de leurs manifestations, dans la limite de quatre réservations par an, dont deux au Damier, sachant que toute demande particulière est étudiée par la commission compétente,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de fixer, à compter du 1er mai 2026, le dépôt de garantie applicable à la mise à disposition de la Halle couverte comme suit :

SERVICES COMMUNAUX	Tarifs au 01/01/2024	Tarifs au 01/01/2025	Tarifs au 01/05/2026
LA HALLE COUVERTE Associations de Veigy Dépôt de garantie			500.00 €

DECIDE de rappeler l'ensemble des tarifs des services communaux pour l'année 2026 tels qu'adoptés par la délibération DEL_2025_101 du 7 novembre 2025 :

SERVICES COMMUNAUX	Tarifs au 01/01/2024	Tarifs au 01/01/2025	Tarifs au 01/01/2026
DROITS DE PLACE Tarifs journaliers le mètre linéaire jusqu'à 4 m le mètre linéaire supplémentaire Abonnements semestriels le mètre linéaire Abonnements annuels le mètre linéaire	3.50 € 1.50 € 18.00 € 35.00 €	3.50 € 1.50 € 18.00 € 35.00 €	3.50 € 1.50 € 18.00 € 35.00 €
EMPLACEMENT CIRQUE Occupation du domaine public (parking arrière cimetière / durée max. de 5 jours)	50.00 €	50.00 €	50.00 €
EMPLACEMENT FOOD TRUCK Occupation du domaine public Tarif journalier le mètre linéaire jusqu'à 4 m (maximum 2 Food Trucks par soirée)		3.50 €	3.50 €
LE DAMIER Salle de spectacle à la journée Avec accès régie Journée supplémentaire Avec accès régie Dépôt de garantie	1 500.00 € 750.00 € 1 000.00 €	1 500.00 € 750.00 € 1 000.00 €	1 500.00 € 750.00 € 1 000.00 €
SALLE D'ANIMATION Période du 16/04 au 14/10 Particuliers de Veigy Période du 15/10 au 15/04 Particuliers de Veigy Dépôt de garantie	300.00 € 400.00 € 200.00 €	300.00 € 400.00 € 200.00 €	300.00 € 400.00 € 200.00 €
SALLE DU STADE Période du 16/04 au 14/10 Particuliers de Veigy / avec cuisine Période du 15/10 au 15/04 Particuliers de Veigy / avec cuisine Dépôt de garantie Réunions d'organismes privés (assemblées générales, copropriété..)	150.00 € 200.00 € 150.00 € 100.00 €	150.00 € 200.00 € 150.00 € 100.00 €	150.00 € 200.00 € 150.00 € 100.00 €

PRET DE MATERIEL Particuliers et associations de Veigy Dépôt de garantie		300.00 €	300.00 €
CIMETIERE Caveaux Vente caveau 2 places	Facturation au coût réel (1718 € et 1838 € au 01/01/2024)	Facturation au coût réel (1718 € et 1838 € au 01/01/2025)	Facturation au coût réel 1838 €
Concessions trentenaires 2 places 4 places	110.00 € 165.00 €	110.00 € 165.00 €	110.00 € 165.00 €
Concessions 15 ans 2 places 4 places	60.00 € 90.00 €	60.00 € 90.00 €	60.00 € 90.00 €
Columbariums Achat initial Renouvellement 30 ans	1 400.00 € 110.00 €	1 400.00 € 110.00 €	1 400.00 € 110.00 €
Inhumation pleine terre / concession (concession 2 places) 30 ans 15 ans	110.00 € 60.00 €	110.00 € 60.00 €	110.00 € 60.00 €
CLES ET BADGES Remplacement en cas de perte	Facturation au réel	Facturation au réel	Facturation au réel

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le 30 AVR. 2026

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire – Philipp DALHEIMER




Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 27 avril 2026

Le Maire – Philipp DALHEIMER

30 AVR. 2026




Le secrétaire de séance – Philippe BILLY

